

## Rapport d'inspection de l'établissement de garderie éducative

Type d'inspection :  
Inspection de surveillance

En vertu de l'article 21 de la *Loi sur les services à la petite enfance*, les exploitants d'établissements agréés de garderie éducative agréés doivent afficher leur rapport d'inspection dans un endroit bien en vue dans l'établissement.

Nom de l'exploitant La Garderie les Débrouillard(e)s de Val D'Amour INC.	Numéro de permis 815003	Date d'inspection Le 01 novembre 2021	
Nom de l'établissement Garderie les Débrouillards(es) Inc.		Numéro de téléphone (506) 753-3596	
Adresse 1 rue de l'Ecole Val-d'Amour NB E3N 5E1			
Nom de la personne responsable de la délivrance de permis Mona Martin		Titre du poste Mentor en assurance de la qualité	
Arrêté pour l'accomplissement de mesures correctives	Règlement	Date limite pour être conforme	Date d'attestation de la conformité

### Commentaires généraux

- Visite effectuée à l'établissement l'après-midi pour une inspection de surveillance.
- Le ratio est conforme lors de la visite.
- La garderie éducative rencontre les exigences de la Loi Service à la petite enfance et ses règlements sur le permis en fonction de la routine quotidien et des activités quotidiennes.
- Pendant ma visite, l'orientation des enfants est faite d'une façon positive.
- Lors de mon arrivée, les enfants font la sieste. Le groupe de 4 ans discute doucement et joue des activités calmes avec l'éducatrice. Les activités suivantes ont été observer: l'accueil du parent, changement de la couche, collation, lavage des mains et jeux libres. À mon départ les enfants se préparent pour aller à l'extérieur.

original signé par  
Mona Martin

\_\_\_\_\_  
Signature de la personne responsable de la délivrance de permis

Le 01 novembre 2021

\_\_\_\_\_  
Date

original signé par  
Stéphanie Raymond

\_\_\_\_\_  
Signature de l'exploitant ou de la personne désignée

Le 01 novembre 2021

\_\_\_\_\_  
Date